



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 20 avril 2022

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du dimanche 1^{er} mai au mardi 31 mai 2022

Monsieur le Préfet,

La loi dite de transformation de la Fonction publique entend bien changer la nature de la Fonction Publique Territoriale, quel que soit le résultat aux élections présidentielles. Nous savons d'ores et déjà que les luttes seront nécessaires face à la casse des services publics. Les gouvernements se succèdent affichant ouvertement leur intention de démantèlement de la Fonction Publique Territoriale.

Nous n'osons espérer plus de réponses de la part du futur gouvernement que n'en a affiché celui en place, au vu des résultats que se profilent à l'horizon...

L'absence totale de considération de la part des gouvernements successifs malgré les nombreuses interpellations et mobilisations des salariés du secteur public nous conduisent à conforter les luttes afin de peut-être se faire entendre un jour.

POURTANT, les agents sont toujours présents dans les services, assurant leurs missions d'intérêt général malgré cette absence de reconnaissance, de considération et de revalorisation salariale...pour encore combien de temps ?

Pour rappel, si tant est que cela soit nécessaire : Vol de congés, droit de grève restreint, 1607 heures imposés, casse du statut, remise en cause des acquis compensant l'écart des salaires Public/Privé, ce qui affaiblit toujours un peu plus le service public et ne séduit plus les travailleurs arrivant sur le marché du travail. **La fonction Publique qui se vide de ses travailleurs, c'est la France qui se vide de sa grandeur !**

**Les premiers de corvées sont en colère !
Il est URGENT de réagir !**

L'ouverture à marche forcée de la mise en concurrence des travailleurs entre eux, contractuels et fonctionnaires, l'ordonnance prévue portant « Codification » du statut, impliquant le passage des droits collectifs à des droits renégociables attachés à la collectivité ou à l'administration, tout cela est **la fin du droit** à la carrière, aux avancements, la fin des commissions de réforme, des instances paritaires, du Conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Aller vers **une privatisation massive, c'est bafouer un système** fondé sur l'égalité de traitement des usagers et des agents.



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

La CGT s'oppose à tout cela et propose d'autres choix :

- une **vraie et juste** répartition des richesses
- un modèle de société qui tient compte de sa **diversité** plutôt que de d'accroître la fracture sociale et sociétale
- une **économie** soucieuse de la santé de notre planète et de ceux qui l'habitent.

Nous défendrons notre modèle de Fonction Publique, clé de voûte de notre modèle social !.

C'est pourquoi la Fédération CGT des Services publics revendique :

- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique : le maintien de tous les accords antérieurs à 2001 sur le temps de travail et la non application autoritaire des 1607 heures annuelles ;
- 10 % de temps de travail en moins pour un temps de travail hebdomadaire à 32 heures ;
- Dégel du point d'indice et 10% d'augmentation immédiate de sa valeur pour le rattrapage des dix dernières années ;
- 10% d'effectif supplémentaire ! C'est 500 000 emplois à créer, de suite, et un plan de création massive de postes de fonctionnaires car les besoins sont importants dans toutes les collectivités ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 3DS.

Afin de permettre aux salarié·e·s et agent·e·s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail,

Afin de permettre à l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) **de faire entendre leur voix**,

Afin de couvrir l'ensemble des initiatives et mobilisations qui pourront être décidées au plan local comme national,

La Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) du Puy de Dôme, sous couvert de la Fédération CGT des Services publics, **dépose un préavis de grève** de 0 à 24 h pour les journées du 1er mai 2022, 2 mai 2022, 3 mai 2022, 4 mai 2022, 5 mai 2022, 6 mai 2022, 7 mai 2022, 8 mai 2022, 9 mai 2022, 10 mai 2022, 11 mai 2022, 12 mai 2022, 13 mai 2022, 14 mai 2022, 15 mai 2022, 16 mai 2022, 17 mai 2022, 18 mai 2022, 19 mai 2022, 20 mai 2022, 21 mai 2022, 22 mai 2022, 23 mai 2022, 24 mai 2022, 25 mai 2022, 26 mai 2022, 27 mai 2022, 28 mai 2022, 29 mai 2022, 30 mai 2022 et 31 mai 2022.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Pour la C.S.D C.G. T
Le secrétaire général

Adren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Maison du Peuple - Place de la Liberté - 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04.73.39.97.91 mail : csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)